VOYAGES
C.MATHEZ

POLITIQUE DE MANAGEMENT DE SECURITÉ DU SYSTEME D'INFORMATION

VOYAGES C. MATHEZ

Table des matières

I. INTRODUCTION 3
II. CONTEXTE DE L'ORGANISATION 3
1. VOYAGES C. MATHEZ a défini 7 points majeurs qui sont définis ci-dessous : 4
2. Contexte et enjeux internes VOYAGES C. MATHEZ 4
3. Contexte et enjeux externes VOYAGES C. MATHEZ 4
4. Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées 4
5. Détermination du domaine d'application du système de management de la sécurité 5
III. LEADERSHIP 5
6. Leadership et engagement 5
7. Politique 6
8. Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisation 6
IV. PLANIFICATION 6
9. Actions liées aux risques et opportunités 6
V. Support 7
10. Ressources 7
11. Sensibilisation 7
12. Communication 7
13. Informations documentées 7
VI. Fonctionnement 8
14. Planification et contrôle opérationnels 8
15. Appréciation des risques de sécurité de l'information 8
16. Traitement des risques de sécurité de l'information 8

VII. Evaluation des performances 8
17. Surveillance, mesures, analyse et évaluation 8
18. Revue de direction 8
VIII. Amélioration 9
19. Non-conformité et actions correctives 9
20. Amélioration continue 9

I. INTRODUCTION

Le groupe VOYAGES C. MATHEZ met en œuvre un système de management de la sécurité de l'information.

La politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) du groupe VOYAGES C. MATHEZ vise à définir les règles de sécurité au sein de l'organisme que tout Manager ou Collaborateur se doit de connaitre et appliquer.

Des documents de politiques additionnelles (contrôle d'accès, mise au rebut, classification des documents, registre de traitements de données, …) ou plus opérationnels (procédures, modes d'emploi, consignes, …) viennent compléter cette PSSI pour aider les usagers à mettre en application les règles et mesures dans leur périmètre de responsabilité.

Les détails de mise en œuvre et fonctionnement de cette PSSI au sein de VOYAGES C. MATHEZ sont décrits dans un document fonctionnel interne, annexe de la PSSI.

La PSSI est un document public accessible à l'ensembles des parties intéressées par les prestations ou les collaborations futures avec VOYAGES C. MATHEZ.

II. CONTEXTE DE L'ORGANISATION

Le profil des clients de VOYAGES C. MATHEZ, le souhait de privilégier le partenariat et la Co-construction à la relation client plus traditionnelle, et l'importance de la sécurité de l'information dans les offres proposées par le Groupe sont autant d'éléments qui ont conduit VOYAGES C. MATHEZ à mettre en place un SMSI (Système de Management de la Sécurité du Système d'Information) pour l'exploitation de son Système d'Information.

Le groupe VOYAGES C. MATHEZ a déterminé les enjeux externes et internes pertinents pour sa mission. L'étude de son contexte a permis d'identifier les facteurs et influences internes et externes pouvant influer sur sa capacité à obtenir les résultats attendus de son SMSI. La direction du groupe a retenu les

axes suivants comme principes stratégiques pour satisfaire à l'objectif final : la création de valeur pour VOYAGES C. MATHEZ.

1. VOYAGES C. MATHEZ a défini 7 points majeurs qui sont définis ci-dessous :

1 Répondre aux nouvelles exigences de certains de nos clients

2 Cibler de nouveaux clients ayant de fortes exigences de sécurité

3 Soutenir la stratégie d'Ingénierie Collaborative

4 Soutenir le développement de l'offre d'expertise en cybersécurité (audit, analyse de risques, test, conseil)

5 Disposer d'un Système d'information de confiance et moderne évoluant avec l'ère du temps

6 Se différencier de ses concurrents en digitalisant son métier

7 Être en conformité RGPD tant au niveau du système d'information que des processus opérationnels.

2. Contexte et enjeux internes VOYAGES C. MATHEZ

VOYAGES C. MATHEZ est une Agence de Voyages Française, regroupant plusieurs entités réparties sur plusieurs sites et agences en France, qui couvrent des activités telles que

Billetterie d'Affaires

MICE & Groupes

Loisir avec une équipe dédiée « Sur Mesure »

3. Contexte et enjeux externes VOYAGES C. MATHEZ

VOYAGES C. MATHEZ établit également sa politique de sécurité en fonction d'obligations contractuelles ou réglementaires ainsi que de référentiels externes. On citera ici pour exemple la réglementation européenne (RGPD) ou encore les accords de confidentialité signés avec certains clients.

L'ensemble de ces éléments est consigné dans un document évolutif décrivant le domaine sur lequel le SMSI doit s'appliquer.

4. Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées

Les parties intéressées, concernées par le SMSI de la société VOYAGES C. MATHEZ, telles que validées par la Direction, sont les suivantes :

Les employés

Les prospects

Les Clients

Les Collaborateurs

Les Fournisseurs et sous-traitants

Les Autorités Administratives

Les Partenaires

Les exigences de ces parties prenantes sont prises en compte dans la définition du SMSI et les objectifs de sécurité retenus relatifs à la sécurité de l'information. Ces exigences sont régulièrement revues et validées par la Direction. La revue régulière de ces exigences permet leur prise en considération lors des analyses de risques et la bonne adéquation des mesures mises en place.

5. Détermination du domaine d'application du système de management de la sécurité

Le domaine d'application du SMSI est décrit dans un document spécifique pour faciliter les mises à jour dues notamment aux évolutions du contexte interne/externe de la société VOYAGES C. MATHEZ.

Ce document décrit les limites du SMSI et son applicabilité. Y sont notamment détaillés les enjeux cités, les parties intéressées citées et leurs exigences de sécurité ainsi que les interfaces et dépendances pouvant exister entre les activités de la société VOYAGES C. MATHEZ et celles d'organisations externes. Les évolutions du domaine d'application sont validées par la Direction et prises en compte lors des analyses de risque.

III. LEADERSHIP

6. Leadership et engagement

La direction du groupe VOYAGES C. MATHEZ est engagée à satisfaire aux exigences applicables en matière de leadership en faveur du SMSI notamment sur les points suivants :

Validation de la PSSI et des objectifs de sécurité (ce document) en s'assurant que sont bien pris en compte les enjeux internes et externes de la société VOYAGES C. MATHEZ.

Intégration progressive des processus SMSI dans les processus métier

Adéquation des ressources disponibles pour permettre le bon fonctionnement du SMSI.

Communication fréquente vers l'ensemble des collaborateurs pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information et rappeler à chacun la nécessité d'être conforme aux exigences du SMSI.

Vérification régulière des résultats obtenus en matière de SSI pour s'assurer que le SMSI est sous contrôle et conforme aux attentes.

Soutien des personnes en vue de contribuer à l'efficacité du SMSI.

Promotion de l'amélioration continue par la conduite d'audits et mesurages aptes à détecter les points à corriger pour produire les résultats escomptés mais aussi les opportunités d'amélioration.

Aide aux autres Managers pour les inciter à relayer, à leur niveau, le leadership nécessaire au bon fonctionnement du SMSI.

7. Politique

La direction du groupe VOYAGES C. MATHEZ s'assure que la présente politique, ses objectifs et les mesures associées sont compatibles avec les activités de l'entreprise, ses orientations stratégiques et qu'elle s'inscrit notamment dans un processus d'amélioration continue.

La PSSI telle que documentée ici est disponible au format numérique à tous les collaborateurs, ainsi que toutes les parties souhaitant se renseigner sur la PSSI de la société VOYAGES C. MATHEZ.

Son existence a été communiquée à l'ensemble du personnel. La nature volontairement générique de la PSSI facilite sa diffusion vers des parties intéressées potentiellement externes à la société après validation par le RSSI.

Les salariés et sous-traitants de l'entreprise se doivent de respecter les règles de sécurité définies dans les documents de politique en vigueur chez VOYAGES C. MATHEZ. Des politiques plus opérationnelles viennent compléter la PSSI, elles déclinent les exigences initiales de la norme en les appliquant aux métiers.

En dernier lieu, si nécessaire, ces politiques sont elles-mêmes déclinées en procédures pour traduire en gestes techniques de plus bas niveau, les principes et objectifs qui pourraient être encore trop généraux pour être mis en œuvre.

8. Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisation

La direction de VOYAGES C. MATHEZ a nommé un RSSI pour s'assurer de la conformité et du suivi du SMSI.

Le RSSI s'appuie sur des instances internes et externes complémentaires pour l'assister dans ses missions.

Les rôles et responsabilités ont été définis et communiqués au sein de l'organisation.

La gestion du SMSI est décrite dans un document accessible à tous les collaborateurs sur simple demande auprès du service informatique ou de la direction.

Le RSSI rend régulièrement compte à la direction de la performance du SMSI.

IV. PLANIFICATION

9. Actions liées aux risques et opportunités

Des analyses et audits de risques & sécurité sont conduits régulièrement afin de s'assurer de la bonne adéquation du SMSI avec le contexte (enjeux, exigences des parties intéressées internes et externes, etc…) et d'identifier puis se protéger des effets indésirables pouvant l'affecter.

Ces analyses menées sous la responsabilité du RSSI sont aussi l'occasion de mettre en évidence des axes possibles d'amélioration.

A l'issue des analyses de risque, un plan de traitement est proposé qui décrit quand et comment seront réalisées les actions identifiées (correction, prévention, amélioration, …) ainsi que la façon dont leur efficacité pourra être évaluée.

L'exemple le plus récent est la mise en conformité RGPD par un audit externe.

V. Support

10. Ressources

Le RSSI du groupe VOYAGES C. MATHEZ s'appuie sur des ressources internes au groupe pour la gestion de son SMSI afin de garantir la qualité et la continuité du suivi.

Impliqués au quotidien dans la mise en œuvre et la tenue à jour, ces acteurs internes permettent d'identifier les axes possibles d'amélioration du système de management.

Le groupe s'appuie sur de fortes compétences internes pour réaliser les tâches nécessaires au maintien de la sécurité de l'information.

Ces compétences sont régulièrement formées et bénéficient également de transfert de connaissances lorsque l'organisation fait appel à des ressources externes sur des sujets d'expertise

Quelques partenaires de VOYAGES C. MATHEZ pour l'accompagner dans sa PSSI

-SYST'M SOLUTIONS: Société spécialisée dans la sécurité des systèmes d'informations

-PROLICENT : Société spécialisée dans les audits RGPD

11. Sensibilisation

Les collaborateurs et intervenants externes sont informés des enjeux liés à la sécurité de l'information.

Leur nécessaire implication leur est régulièrement rappelée par des dispositifs permettant d'attester de leur connaissance des règles et consignes puis d'évaluer lorsque c'est possible leur compréhension et application à les respecter.

Il est de la responsabilité de chacun d'œuvrer en vue de respecter et d'atteindre les objectifs de sécurité et mesures retenus par l'organisation.

12. Communication

Afin de régulièrement communiquer les enjeux du SMSI, la société VOYAGES C. MATHEZ s'appuie sur la Direction des Ressources Humaines qui prend en charge les opérations de communication interne/externe et assiste la DSI dans la définition des sujets, moyens et moments pour améliorer la pertinence et l'efficacité des messages passés.

13. Informations documentées

Les documents utiles au SMSI constituent le corpus documentaire du SMSI VOYAGES C. MATHEZ.

Ces informations documentées (preuves, procédures, méthodes, plan d'adressage, infrastructure, mots de passe etc…) respectent des règles de gestion documentaire allant du suivi des mises à jour jusqu'à la classification de sécurité.

Chacun de ces documents est soumis à la validation du RSSI.

VI. Fonctionnement

14. Planification et contrôle opérationnels

Le SMSI fait l'objet de contrôles réguliers planifiés (mesurages, audits) afin de s'assurer de sa conformité aux objectifs de sécurité que le groupe VOYAGES C. MATHEZ s'est fixés.

Les changements apportés au SI et les processus externalisés sont également contrôlés au travers des processus définis dans le cadre de la gouvernance IT.

15. Appréciation des risques de sécurité de l'information

Des analyses de risques régulières, déclenchées sur modification importante du SI, participent également au contrôle du SMSI et à la vérification de sa bonne adéquation au contexte changeant.

16. Traitement des risques de sécurité de l'information

Le plan de traitement des risques et les corrections/améliorations identifiées lors des différentes opérations de contrôle sont validés puis suivis dans un plan d'actions global dont les résultats sont enregistrés.

VII. Evaluation des performances

17. Surveillance, mesures, analyse et évaluation

Le groupe VOYAGES C. MATHEZ a défini des indicateurs relatifs aux mesures de sécurité et aux processus du SMSI ainsi que des méthodes de mesurage et d'audit des valeurs portées par ces indicateurs. Examinés à intervalles réguliers et planifiés ils permettent de juger de la performance du Système de management de la sécurité et de l'efficacité des actions d'améliorations implémentées

De plus ces indicateurs sont monitorés en temps réel afin de palier à des oublis ou négligences humaines.

18. Revue de direction

La direction du groupe VOYAGES C. MATHEZ procède à des revues régulières de son SMSI pour s'assurer du respect des exigences de la norme, prendre connaissance des résultats d'audits, de mesurages et d'analyses de risque mais aussi si nécessaire, réactualiser les enjeux internes/externes de l'entreprise et les exigences des parties intéressées. Au cours de ces revues et conformément à ses engagements, la direction peut être appelée à se prononcer sur des opportunités d'amélioration, sur la pertinence de plans de traitement des risques ou encore réaffirmer son soutien et son rôle de leadership dans la démarche de sécurité de son système d'information.

VIII. Amélioration

19. Non-conformité et actions correctives

Les non conformités décelées pendant les audits internes comme externes et les actions correctives identifiées lors de mesurages ou à la suite d'incidents sont suivies et leur traitement fait l'objet d'une validation par le RSSI.

20. Amélioration continue

Chaque élément du SMSI (méthodes, procédures, actions, processus, …) est appelé à évoluer dans l'optique d'une amélioration continue du système global mis en place. La pertinence, l'adéquation et l'efficacité du SMSI dans le contexte de l'entreprise sont évalués de façon formelle ou informelle et les actions d'amélioration enregistrées.